

SAAS-FEE

Emporté
par une
avalanche

Ce jeudi, vers 13 heures, un snowboarder belge qui pratiquait du hors-piste dans la poudreuse sur les hauts de Saas-Fee, dans le secteur du Mittelallalin (à 3500 mètres d'altitude) a été emporté par une avalanche aux dimensions impressionnantes puisque selon Stève Léger, porte-parole de la police cantonale, la coulée mesurait 100 mètres sur 100 mètres. Les sauveteurs ont découvert le corps sous un mètre de neige. La tentative de réanimation n'a pas abouti. La victime est un citoyen belge de 48 ans. Une enquête a été ouverte par le Ministère public. **JYG**

PRIX CULTURELS

Une
cérémonie
virtuelle

Rien n'est ordinaire en cette année 2020. La cérémonie de remise des prix culturels de l'Etat du Valais n'a pas échappé à la règle. Tout s'est fait à huis clos, une première depuis le lancement de la distinction en 1980. L'honneur a été rendu aux cinq lauréats à la fin novembre. Pour qu'elle puisse être partagée malgré tout par le plus grand nombre, la soirée a fait l'objet d'une captation vidéo réalisée par le cinéaste David Gaudin. A la clé: un film de 65 minutes témoignant des temps forts de l'événement ainsi que cinq capsules d'une dizaine de minutes donnant la parole aux primés. Chargée de la culture, la conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermaten s'est aussi fendue d'un discours filmé. Le plasticien Valentin Carron, Prix culturel 2020, la musicienne Tanya Barany, la comédienne Pauline Epiney, les architectes Catherine Gay Menzel et Götz Menzel, tous auréolés d'un prix d'encouragement, ainsi que le galeriste Christian Bidaud couronné du Prix spécial, se sont prêtés au jeu des questions de Jean-Pierre Pralong, directeur de Culture Valais. **SAW**

PUBLICITÉ

Retrouvons-nous pour la saison 5 de
LA CASA DE CAMELCAMEL
ACTIVE
SPORT CHICCETTAVENTURE.CH
CAMEL ACTIVE VALAIS >RIDDESLa stratégie de vaccination se met en place dans notre canton. Tout devra être prêt pour le début 2021. **LDD**Le plan vaccin contre le
Covid-19 en préparation

PAR PASCAL.GUEX@LENOUVELLISTE.CH

PANDÉMIE «Nous sommes en train de plancher sur un concept global de vaccination pour le Valais.» Chef du Service de la santé publique valaisanne, Victor Fournier confirme une information de nos confrères de Rhône FM. «Pour l'instant, plusieurs inconnues doivent encore être levées. Mais d'ici à la fin de l'année, nous serons prêts afin de pouvoir lancer cette large campagne aux premiers jours de 2021.» C'est un groupe de travail d'une dizaine de personnes qui est en train de jeter les bases de ce plan cantonal qui prévoit l'ouverture de trois centres de vaccination officiels. «Un par région», précise Victor Fournier. Les pistes de Brigue, Sion et Monthey sont les plus chaudes. «Mais pour l'heure, rien de définitif n'est arrêté. Nous devons nous assurer que les lieux sélectionnés de 500 mètres car-

rés au minimum peuvent être immédiatement fonctionnels.»

**10 000 injections
par semaine**

Forts d'un personnel composé de 12 à 15 professionnels et appelés à être ouverts pour une durée d'au moins six mois, ces centres ne devraient cependant pas suffire. «Vu l'ampleur de la vaccination, ces centres sont censés renforcer les médecins de premier recours ainsi que les pharmacies qui pratiquent déjà la vaccination. Mais pour les pharmacies, nous aurons besoin de l'aval des autorités sanitaires fédérales.» Six cent mille doses devraient être mises à la disposition du canton dans un premier temps. Cela à condition bien sûr que les trois vaccins retenus par la Confédération soient homologués par Swissmedic. «Il faudra deux injections par personne», rappelle Victor Fournier qui précise que

les premiers concernés seront les personnes vulnérables, les personnes âgées de plus de 75 ans, puis le personnel soignant.

Pas d'obligation

Pour approcher un taux de vaccination de 70%, notre canton devra procéder à environ 10 000 injections par semaine. «Sans aucune obligation pour personne», précise le chef du Service de la santé. Rappelons toutefois que cet acte de prévention sera pris en charge par les assureurs maladie, sans franchise, ce qui représente un montant de 200 à 250 millions de francs. Un montant identique incombera à la Confédération qui assumera les frais de transport, de distribution du vaccin dans les cantons ainsi que les coûts dépassant les 5 francs par dose de vaccin. Le canton quant à lui devra assumer les coûts de logistique.

PRÉVENTION

Des demandeurs d'emploi
pour veiller sur les skieurs

Une centaine de demandeurs d'emploi seront engagés sur les pistes de ski valaisannes pour renforcer la prévention et encourager les visiteurs à respecter les mesures sanitaires en vigueur. Baptisé Covid-Angel, ce projet est financé par le canton et l'Association des remontées mécaniques du Valais. «La situation actuelle est délicate pour les sociétés de remontées mécaniques, maillon important du tourisme de montagne valaisanne. La difficulté principale repose sur le respect et l'application stricts des concepts de protection sanitaires qui prévalent aujourd'hui», indique hier la Chancellerie dans un communiqué. Dans cette optique, les anges des pistes auront pour mission «d'assurer la prévention des risques d'accident sur les pistes de ski», mais aussi de rappeler aux skieurs les mesures à respecter.

Concrètement, ils seront responsables de la diffusion des messages d'information et de prévention, de l'organisation des flux de personnes entre les parkings et les remontées mécaniques, ou encore de gérer les diverses files d'attente qui peuvent se former sur des domaines.

Un contrat de travail à durée limitée

Ces futurs observateurs-informateurs, comme les décrit la Chancellerie, seront recrutés parmi les demandeurs d'emploi. Ils se verront offrir un contrat de travail à durée limitée par les différentes sociétés de remontées mécaniques valaisannes. Le budget de 1,5 million de francs est financé à hauteur de 60% par le Fonds de l'emploi du canton et 40% par les sociétés de remontées mécaniques valaisannes. **ATS**

GAZ HILARANT À VIÈGE

Une solution pour la fin 2021

Le site valaisan de Lonza prévoit de mettre en service avant la fin 2021 un catalyseur capable de réduire drastiquement les quelque 2000 tonnes de protoxyde d'azote qu'il rejette chaque année et qui sont nocifs pour le climat. Coût de l'opération: 12 millions de francs. Le catalyseur, en construction sur le site de Viège, couvrira «une surface totale de 95 mètres carrés sur une hauteur de 18 mètres», a communiqué jeudi l'entreprise. Il doit réduire les émissions de protoxyde d'azote, appelé aussi gaz hilarant, «d'au moins 98%». Le coût de 12 millions de francs est préfinancé par Lonza. Puis, l'entreprise bénéficiera «pendant un certain temps» du système communautaire d'échange de quotas d'émission (SCEQE), sorte de bourse au carbone au sein de l'Union européenne, explique à Keystone-ATS Mathias Forny, responsable adjoint de la communication à Lonza Valais.

Découverte fortuite

C'est en 2018 que Lonza constate qu'elle émet du protoxyde d'azote lors de la production de la vitamine niacine, pour laquelle elle exploite une installation depuis 1971 à Viège. Elle le découvre «par hasard», lors d'un contrôle périodique d'émissions réglementées par l'ordonnance sur la protection de l'air, parmi lesquelles ne figure pas le gaz hilarant, indique Mathias Forny. Pour réduire les émissions de protoxyde d'azote, Lonza s'attèle à trouver une solution technique élaborée «en étroite collaboration» avec l'OFEV. Fin novembre 2019, elle dépose une demande de permis de construire et effectue les premiers travaux préparatoires.

En janvier 2020, elle reçoit le permis de construire du catalyseur qui doit permettre «de contenir les émissions de protoxyde d'azote à un niveau minimum, bien qu'il n'existe pas de limites réglementaires à cet égard», indique Lonza dans son communiqué. Nocif pour le climat, le protoxyde d'azote n'aurait pas d'effet toxique plus direct sur la santé des personnes et des animaux.

Le protoxyde d'azote est un puissant gaz à effet de serre qui contribue pour près de 10% au réchauffement de la planète. Les quelque 2000 tonnes rejetées chaque année par Lonza constituent 1% des gaz à effet de serre émis par la Suisse. **ATS**

VINS

Provins ferme
sa vitrine zurichoise

Provins et ses rêves de conquérir le cœur de la première ville du pays, c'est fini! La première cave valaisanne annonce en effet ce mercredi que le concept-store Provins Wine & Co, inauguré en juin 2019 au centre-ville de Zurich, fermera ses portes en février prochain.

Le premier producteur de vins de Suisse explique sa décision par sa volonté «de recentrer ses priorités et ses forces sur le cœur de son business, la production et la distribution de vins valaisans en Suisse». La nouvelle direction de Provins admet que des licenciements sont malheureusement inévitables mais affirme prendre toutes les mesures nécessaires à l'accompagnement des collaborateurs de cette enseigne.

«Le store de Zurich employait quatre collaborateurs fixes plus quelques auxiliaires au gré des événements qui y étaient organisés», détaille Nick Crettenand, contact média de Provins. Ce pas de retrait n'a aucune influence sur les autres boutiques et points de vente exploités par Provins SA à Martigny, Leytron, Sion, Sierre, Brigue ou La Souste.

L'aventure zurichoise de Provins aura donc duré moins de deux ans. C'est en juin 2019 que Léonard Perraudin et Raphaël Garcia – les anciens président du conseil d'administration et directeur général – avaient convié la presse nationale à l'inauguration d'un concept-store d'un nouveau genre aménagé dans le nouveau quartier branché de Zurich «europalée» tout proche de la gare centrale.

Sur plus de 200 mètres carrés dont un quart en terrasses, le Provins Wine & Co proposait à ses clients de passer d'un bar branché à un espace dégustation tendance, d'un coin magasin sympa à une cuisine ouverte privilégiant les spécialités à l'emporter et une ambiance cosy.

Provins misait alors sur la qualité et l'originalité pour lancer son opération de charme dans la première ville du pays. Et y avait mis le prix. «Plusieurs centaines de milliers de francs», selon son directeur général de l'époque. **PAG**